



Compte rendu de l'Assemblée Générale Du vendredi 4 avril 2025

A la table des élus et invités :

M. COURBON Pierrick, Député et conseiller départemental
M. DAGNAUD Alexandre, Commissaire aux comptes
M. DALARA Charles, Adjoint au Maire de la ville de Saint-Étienne
M. EPALE Gilles, Président Ligue Enseignement
M. JULIEN Christian, Maire de la ville de Saint-Genest-Lerpt
Mme PERRIN Fabienne, conseillère départementale
M. PUPIER Rémi, vice-président de la CAF de la Loire
Mme VEY-BARBIER Marie-Andrée, présidente de l'ALCC

A la table de séance :

Mme DUCHAMP Célia, directrice de l'ALCC
M. INDALECIO Miguel, maître de séance, vice-président de l'ALCC
M. JACQUIER Brice, trésorier de l'ALCC

Autres élus et partenaires associatifs présents :

Mme. GARARA Farida, représentante des FRANCAS Loire
Mme GREBABA Audrey, co-directrice du Parc de Montaud
Mme GUILLAUD Emmanuelle, co-présidente du Parc de Montaud
Mme DUMESTRE Isabelle, présidente de l'AL Chapelon
M. DURET Stéphane, éducateur à l'AGASEF
Mme IDALI Fatima, Les Voisines
Mme JAADI Khadija, Les Voisines
Mme LABICH Siham, Adjointe au Maire Saint-Etienne
Mme LAGRANGE Marie, éducatrice à l'AGASEF
M. LANGLET Louis, Ufolep Loire
M. MAGAND Bernard, Cercle Union Quartier Gaillard
M. MOREL Olivier, coordinateur Ligue de l'enseignement
Mme RAVEL Keltoume, Adjointe au Maire de Saint-Genest-Lerpt
Mme RIEUX Françoise, AL Chapelon
Mme RIOU Anne-Sophie, Conseillère municipale déléguée Ville de Saint-Étienne
Mme THIVILLIER-BERARD Nicole, Présidente régionale des Petits Frères des Pauvres

Excusés :

Mme BERNARD Arlette, Conseillère au département
Mme BRUNETON Sandrine, directrice de l'OSPA
M. BONNEFOY Jean-Yves, vice-président Département de la Loire
M. CHAMPMARTIN Mathieu, directeur MJC des Tilleuls
M. CORRIERAS Paul, conseiller départemental
M. DURAND Frédéric, adjoint au Maire de Saint-Étienne
M. PERDRIAU Gaël, Maire de Saint-Étienne
M. RUARD Patrice, adjoint au Maire de Saint-Genest-Lerpt
M. SEUX Rémi, Délégué au Préfet de la Loire
Mme ZADRA Catherine, conseillère municipale Ville de Saint-Étienne
M. ZIEGLER Georges, Président du Département de la Loire

La séance est ouverte à 18h47 par le maître de séance, Miguel INDALECIO qui remercie les invités et les associations présentes. Il propose une minute de silence pour les personnes disparues.



RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE MARIE-ANDREE VEY-BARBIER :

Mesdames, Messieurs les élus, les différents partenaires, les adhérents et usagers, nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle. Merci pour votre présence ici ce soir, témoignage de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Ce rapport moral me permet de rendre hommage devant vous à tous ceux qui font vivre notre association au quotidien et qui collaborent à la construction du projet associatif que ce soient les salariés, les intervenants des différentes activités et bien sûr les bénévoles, cheville ouvrière de toute association. Sans bénévoles actifs, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'avoir une association vivante ! Cette année encore, l'Amicale comptabilise plus de 5438 heures de bénévolat soit l'équivalent de 3,4 emplois à temps plein ! Malgré cet engagement bénévole, notre structure enregistre à nouveau un déficit, dont notre trésorier vous parlera plus précisément dans son rapport financier, qui nous oblige à vous faire part de notre immense inquiétude pour la survie de notre association ! Celle-ci est d'autant plus légitime que l'organisation HEXOPEE, qui a pour mission d'accompagner les associations employeuses, gérant notamment des activités sociales, sportives, culturelles ou éducatives, vient de présenter son baromètre annuel extrêmement alarmant pour l'avenir de nos structures. En effet, rares sont celles qui disposent de plus de trois mois de trésorerie et qui n'envisagent pas de réduire drastiquement leur masse salariale en procédant à des licenciements économiques...Un tiers des structures constatent une baisse continue des financements publics alors que tout augmente et notamment la masse salariale +10% en deux ans, augmentation justifiée pour nos professionnels mais pour laquelle il faut trouver de l'argent ! Plusieurs associations, dont l'Amicale, doivent puiser dans leurs fonds propres ou augmenter les tarifs, deux mesures qui les fragilisent et qui risquent de compromettre l'accès des publics les plus précaires. Les emplois aidés disparaissent progressivement alors que, même s'ils n'étaient pas la panacée, ils permettaient d'embaucher malgré de petits moyens. En mai 2024, le Conseil économique, Social et environnemental (CESE), troisième assemblée constitutionnelle de la République, lance l'alerte sur le financement des associations et appelle à une mobilisation globale en faveur du monde associatif, convaincu de l'urgence et de l'importance de renforcer son financement. Il note que la baisse des subventions et la hausse des commandes publiques et des appels à projet poussent les associations vers une « gestionnarisation » qui dénature leur action et contribue à la perte de sens que beaucoup d'associatifs déplorent. En effet, l'application au modèle associatif de logiques concurrentielles (vente de service, recherche de rentabilité...) amenuise les initiatives, la capacité d'engagement et questionne l'utilité sociale et la liberté des associations. Parallèlement le CESE met en lumière le rôle des associations qui assurent des pans entiers de services d'intérêt général et non marchands auprès d'un large public, les associations qui maillent l'ensemble du territoire et qui forment, en cela, un véritable ciment sociétal. On ne peut donc qu'approuver les préconisations du CESE et prier les pouvoirs publics de renverser la tendance et de privilégier un mode principal de financement fondé sur la subvention publique. Les pouvoirs publics doivent renouveler leur confiance au monde associatif qui a prouvé qu'il était capable d'élaborer des projets basés sur l'éducation, la participation et l'autonomie des citoyens, leur capacité à réfléchir, à être critique, à être solidaire, des projets porteurs de valeurs que l'Amicale de Côte-Chaude défend depuis des années. Le courage politique, c'est de faire des choix dans l'intérêt général. L'an dernier déjà, je vous faisais part de ma grande préoccupation pour l'avenir et j'appelais à une mobilisation massive pour sauver le monde associatif. Mon inquiétude est la même et je vous invite à ne pas nous laisser déstabiliser par les manœuvres politiciennes qui visent à nous détourner de notre engagement citoyen. Restons vigilants et mobilisés ! Même si tout ne va pas très bien Mme la Marquise, à l'Amicale Laïque de Côte-Chaude on ne baisse pas les bras ! Les équipes salariées et bénévoles poursuivent consciencieusement leur travail pour maintenir toutes les activités et tous les projets pour les adhérents et usagers de l'association, de la prime enfance aux seniors. Vous découvrirez le bilan de cette saison dans le rapport d'activité qui va suivre. Je mettrai juste l'accent sur La grosse manifestation du printemps, la Japan&Co qui a encore connu un vif succès pour sa 4ème édition, l'occasion d'adresser à nouveau mes remerciements à Antoinette Quincey, à l'origine de cet événement, qui est partie pour une nouvelle vie dans les Monts du Forez après 9 ans de travail à nos côtés. Ce départ nous a mis dans l'obligation de recruter une nouvelle directrice. Après un large appel à candidatures, notre choix s'est porté sur Célia DUCHAMP que j'ai le plaisir de vous présenter, même si beaucoup d'entre vous la connaissent déjà ! Ce « pur produit » de l'Amicale Laïque de Côte-Chaude a pris ses fonctions en septembre et ne manque pas d'idées nouvelles pour dynamiser toujours plus notre association. Un grand merci à la Ligue de l'Enseignement qui a activement participé à ce recrutement et aidé Célia dans sa prise de fonction ainsi qu'à Jean-Marc VOYER pour son implication. Avant de céder le micro, je n'oublierai pas de remercier nos généreux donateurs et nos habituels financeurs : Ville de Saint-Etienne, CAF et département sans lesquels, rien ne serait possible.



APPROBATION DU RAPPORT MORAL PAR VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral de la présidente est approuvé à l'unanimité

Le Maître de séance appelle deux ou trois personnes pour le dépouillement du vote des adhérents pour le vote des membres du Conseil d'Administration.

RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR NOTRE TRESORIER BRICE JACQUIER :

Présentation du bilan et du budget sur diaporama

Les faits marquants de l'exercice 2024 :

- Départ de notre ancienne directrice
- Fin de contrat du co-responsable pôle jeunesse
- Nouveau débloqué de trésorerie de 50 000€
- Nouvelle perte sur l'exercice

Evolution du résultat (en euros) :

2017 : + 19563,11 → **2028** : + 20530,81 → **2029** : - 37993,53 → **2020** : + 25122,24

2021 : + 25944,64 → **2022** : + 10820,45 → **2023** : - 50409,88 → **2024** : - 12 374.76

Le résultat au 31/12/2024 connaît une hausse de 75% par rapport à l'année dernière.

A retenir sur l'exercice 2024 :

- Débloqué de 50 000€ de trésorerie dégagant un produit financier de 22 181€
- Selon l'application du plan compte comptable 2018-06, on constate sur l'exercice une valorisation du bénévolat au sein de l'association pour 140 743,65€ ce qui représenterait 33% des salaires et charges actuels contre 25% en 2023.
- Le niveau de trésorerie atteint au 31 décembre atteint les 178 554,58 €.
- Maintien de la perte d'un exercice à l'autre
- Le niveau des fonds de roulement atteint à la clôture de l'exercice 2024 permet la couverture d'environ 90 jours d'exploitation.

Proposition d'affectation du résultat :

- le résultat déficitaire de l'exercice à hauteur de -12 374,76 € est affecté au 31.12.2024 en report à nouveau.
- soit un report à nouveau débiteur final de -39 148,93 €

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes certifie de la sincérité des comptes.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER PAR VOTE :

Vote de l'assemblée :

Non : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

ETES-VOUS D'ACCORD POUR AFFECTER LE RESULTAT DE L'EXERCICE AUX FONDS PROPRES ?

Vote de l'assemblée :

Non : 0

Abstention : 0

Le résultat est affecté aux fonds propres

RAPPORT D'ACTIVITE :

Introduction par Célia DUCHAMP

L'ensemble des projets et des activités proposés tout au long de l'année ont eu pour objectif de répondre aux besoins des habitants de Côte-Chaude, à chaque âge de leur vie. Ils visent à favoriser le lien social, l'action



citoyenne et les relations familiales. En 2024, ce sont près de 1000 usagers, adhérents ou non, qui ont pu bénéficier des services de l'Amicale. Nos activités étant nombreuses et variées, nous avons choisi de mettre l'accent sur 4 projets marquants de l'année écoulée.

- **La commission Bien-Vieillir à Côte-Chaude / Grand-Clos** par Célia DUCHAMP, directrice :

Cette commission est composée d'habitants du quartier, de représentants associatifs du quartier et de professionnels du médico-social. Elle se réunit toutes les 6 semaines pour évoquer les problématiques sur le quartier et prévenir la perte d'autonomie et de lien social des habitants. Sont présents : l'OSPA (office stéphanois pour les aînés), l'association les Petits Frères des Pauvres, le Cercle Union Quartier Gaillard, l'association Les Voisines, le service senior de la Ville de Saint-Etienne. Et depuis fin 2024 : un travailleur social de la Maison Loire Autonomie du Département, le responsable de secteur de l'AIMV (maintien à domicile), le Parc de Montaud. Les habitants - tous retraités - ont à cœur de partager leurs besoins - ceux de leurs amis et voisins du quartier. La commission est ouverte à toutes les personnes et professionnels qui le souhaitent. De nombreux projets ont pu voir le jour grâce à cette dynamique collective : après-midi bistrot, ateliers sportifs et bien être, conférences thématiques, sorties patrimoine et curiosités, loto senior...

En 2024, deux thématiques ont été travaillées : la prévention des chutes et la mémoire.

Depuis janvier, LyLou, jeune volontaire en service civique, est disponible pour aider les personnes âgées isolées à se rendre à pied dans les commerces de proximité, participer aux activités du quartier, faire un tour ou simplement discuter.

- **Le collectif Juste pour elles** par Aïcha CASTANEDA, référente famille : Ça peut paraître très banal de dire que ces femmes sont formidables mais tant pis, je le dis quand même. Elles sont formidables. L'idée du collectif est de créer une dynamique de développement de la vie sociale des femmes qui le composent à travers des activités dont elles ont envie. Notre rôle étant de les accompagner pour construire ensemble un projet collectif. Susciter, mais ne jamais imposer. C'est autour d'un café, d'un thé, que les femmes viennent se poser, discuter, échanger, parfois faire de nouvelles connaissances. Le collectif leur permet de sortir de leur routine quotidienne, et de s'investir dans la vie de leur quartier. Il est important de ne pas limiter notre regard au simple cliché de mamans disponibles pour la préparation des gâteaux de fêtes d'école ou de quartier, parce qu'elles regorgent de talent et de créativité. Il n'y a pas de ligne budgétaire sur ce collectif, elles fonctionnent en autofinancement pour pouvoir s'offrir des activités. Le projet phare de cette année, initié en 2024, est de partir en weekend end Juste entre elles, sans enfants. Au départ, peu d'entre elles s'imaginaient pouvoir partir sans leurs enfants, elles n'osaient même pas se l'autoriser. C'est au fil des cafés discussions qu'elles ont réalisé à quel point elles en avaient besoin et finalement de l'idée de partir pour une nuit, nous en sommes aujourd'hui à tout un week-end du vendredi au dimanche. Pour contribuer au financement du projet, elles organisent une fête juste entre femmes, le samedi 19 avril après midi ici même. Elles ont des idées, des rêves et de l'énergie à revendre. Elles sont riches de leur vécu, et même si leur parcours de femme est parfois cabossé, et leur quotidien pas toujours simple, elles portent en elles des messages forts, et elles n'ont pas toujours l'espace nécessaire ou tout simplement les mots pour les exprimer. A ce titre le projet Baratin mené par le FIL, en la personne de Tahani et initié l'an dernier par Kheira, est à mon sens une magnifique idée. Même si au départ, elles avaient peur, peur de ne pas oser, de ne pas réussir, à l'issue de la première étape du projet, elles en sont sortie plus fortes, plus déterminée à utiliser ce moyen d'expression qui leur est offert, sur des sujets très forts et très personnels. Mais je ne vous en dis pas plus et je vous invite à venir les applaudir ainsi que leurs enfants participants à cette aventure le dimanche 11 mai au FIL (heure non définie).

- **Le dispositif c'est mon patrimoine** par Cécile FLANDIN, co-directrice du centre de loisirs : lancé en 2025, ce dispositif est coordonné au niveau national par le ministère de la culture, au niveau régional par la direction des affaires culturelles et la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Sur notre territoire c'est la fédération des Francas de la Loire qui assure la coordination du dispositif. Pour animer cette dynamique, les Francas ont mis en place une commission culturelle rassemblant des directeurs de sites patrimoniaux de la région, des artistes locaux, ainsi que des directeurs d'accueils de loisirs et de diverses structures associatives. « C'est mon patrimoine » est donc une initiative d'éducation artistique et culturelle destinée aux enfants et aux familles qui se déroule sur les temps extrascolaires et périscolaires. Sur l'année 2024, les enfants du centre de loisirs ont participé à différents ateliers. L'atelier « musique d'émotion » destiné aux enfants de 3/6 ans. Cet atelier, en lien avec l'artiste Georges Brecht du mouvement Fluxus, qui fusionne arts plastiques, musique et danse, a été animé par une médiatrice du musée d'art moderne et contemporain et une danseuse et chorégraphe Alexia Dury, favorisant ainsi l'expression des émotions de manière créative et ludique. L'atelier « les oiseaux » a été proposé aux enfants dès 7 ans. Conçu par les plasticiens Emilie Faïf et Nicolas



André, il a permis d'explorer divers matériaux et objets sonores, reproduisant par manipulation des chants d'oiseaux, ou des bruits de la nature, avant de clore l'expérience par une création artistique manuelle autour de la fabrication d'oiseaux en papier. Le centre de loisirs a conclu l'année 2024 avec « la tête dans les étoiles ». Cet atelier s'est déroulé sur les vacances de Noël. Nous avons accueilli un planétarium gonflable, une coupole impressionnante de 9 m par 6 m et 3 m de hauteur qui s'est installée dans la salle des fêtes. Conçue, imaginée et créée par l'équipe du planétarium de Roanne. Cet équipement a offert aux enfants une expérience immersive unique. Animé par Éric Bouchez, l'un des responsables du planétarium, l'atelier a permis aux plus petits de plonger dans l'univers mystérieux de la nuit, tandis que les plus grands bénéficiaient d'une initiation ludique au système solaire.

- **Le relais d'accès aux droits** par Danièle BREYSSE, référence du relais d'accès aux droits : en 2024 l'ensemble des structures et acteurs du droits sur le secteur Nord-Ouest se sont réunis pour réaliser un état des lieux des besoins des habitants. Plusieurs actions importantes ont été priorisées dont : le recrutement d'un travailleur social afin d'effectuer des permanences sur le territoire, la création de stands infos et d'outils de communication permettant d'informer les habitants, le maintien des temps de concertation entre les différents acteurs du terrain. La mise en œuvre de ces missions est fonction d'un financement pour lequel nous sommes toujours en recherche. Le Conseil d'Administration de l'Amicale laïque de Côte Chaude a pris la décision de stopper le service de permanence d'accès aux droits qui était proposé aux habitants, il accueillait entre 100 et 150 demandes chaque année. L'évolution de ce service se tourne, à partir de 2025 vers un accès aux droit numérique avec : la présence des conseillers numériques de la ville de Saint Etienne, l'accès à la formation ADEI avec la structure Zoomacom pour être formé à l'utilisation d'un ordinateur et repartir avec un ordinateur reconditionné.

RESULTATS DU VOTE POUR LE RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux membres sortants :

- Miguel INDALECIO
- Isabelle PAULHE

Un nouveau membre :

- Marine DAFFORT

116 votants : 2 bulletins nuls et 114 bulletins validés "Pour"

Les trois membres sont élus ou réélus pour trois ans.

QUESTIONS DIVERSES DE L'ASSEMBLEE

- Bonifacio COLELA, vice-président de l'Amicale, partage ses difficultés dans son rôle de militant. Il réitère sa demande pour la construction d'un gymnase sur le quartier de Côte-Chaude en rappelant que la majorité des bénévoles du conseil d'administration sont issus de la section basket, qui est elle aussi en danger.
- Nicole THIVILLIER-BERARD, Présidente régionale des Petits Frères des Pauvres, partage ses inquiétudes sur l'avenir des associations de proximité qui ont un rôle central dans la préservation du lien social, dans l'écoute et la bienveillance.
- François REYMOND, administrateur de l'Amicale, interpelle Pierrick COURBON en demandant qu'une proposition de loi soit faite pour réduire les cotisations sociales des associations.

LA PAROLE EST DONNEE AUX ELUS

Exceptionnellement la parole est donnée à Gilles EPALE, afin qu'il remette à Bonifacio COLELA la médaille d'honneur du bénévolat pour ses cinquante années d'implication au sein de l'Amicale et des différentes instances partenariales (UFALS, commission territoriale de la Ligue). Il souligne sa persévérance dans ses combats militants.

Mme Fabienne PERRIN, souligne le professionnalisme et la rigueur avec lesquels est présenté le rapport financier. Elle indique que l'Amicale est l'une des associations les plus aidées du Département qui a également pour vocation d'aider les associations des zones rurales qui sont indispensables. Elle rappelle que le Département a subi une baisse de dotations de l'État mais que le Département restera toujours attentif aux besoins des associations et aux demandes de l'Amicale.

Mr Christian JULIEN, réaffirme son soutien à la structure à travers une modeste contribution. Il souligne le fait que 8% des adhérents sont lerptiens. Il rappelle que la Mairie développe une politique de conventionnement avec



les associations. En réponse à la problématique d'accès aux droits, il informe que St-Genest-Lerpt dispose d'un point d'accès aux droits dépendant de la Maison du droit et ouvert à tous. La Mairie a par ailleurs fait l'acquisition du Puits Gidrol, pour lequel un projet de centre culturel et social est envisagé. M. JULIEN invite la Présidente de l'Amicale ou tout autre membre du CA à participer à ce projet.

M. Rémi PUIER, rappelle ses inquiétudes suite à la précédente Assemblée Générale. Il souligne les efforts financiers remarquables qui ont été faits et la richesse du rapport d'activité.

M. Gilles EPALE, Président de la Ligue de l'enseignement, rappelle que les têtes de réseaux régionales du monde associatif ont subi des coupes financières notables. Ces acteurs qui n'ont pas d'intérêt financier et qui sont au service du collectif sont attaqués. Ils sont pourtant à l'origine d'une création de richesse à travers le millier d'heures de bénévolat. Les prestations de services qui représentent 50% de recettes sont la récompense du travail fourni par les équipes des associations laïques porteuses des valeurs de la république, et non du profit. Face à la hausse de 264% des consultations psychiatriques, le lien social est plus que jamais indispensable. Il souligne l'époque paradoxale dans laquelle nous sommes où les métiers essentiels de la santé et de l'éducation sont les plus mal payés.

Mr Charles DALARA, salue les efforts réalisés par l'Amicale pour améliorer sa situation financière. Il rappelle que nous traversons une période de crise nationale, mais que la Mairie a toujours répondu présente, notamment pendant le Covid, et a maintenu la subvention de fonctionnement. Il souligne le besoin de moyens des associations, notamment des bénévoles qui ont un rôle essentiel dans l'organisation des événements du quartier. Des moyens conséquents ont été investis pour la rénovation des écoles et certaines structures sociales. L'Amicale de Côte-Chaude est inscrite au prochain projet pluriannuel immobilier pour un projet de réhabilitation des locaux.

Mr Pierrick COURBON, salue le travail d'Antoinette QUINCEY au sein de l'Amicale et l'arrivée de Célia DUCHAMP. Il souligne la situation financière de plus en plus compliquée pour les associations, une dizaine de structures d'éducation populaire ont fermé lors des 10 dernières années. Celles qui survivent réduisent leur déficit en supprimant des emplois et donc au détriment de l'offre de service. La situation ne peut plus durer. Il faut que chacun prenne ses responsabilités. Le Département n'est pas au rendez-vous, le budget voté prévoit une baisse de 15% du financement des structures d'éducation populaire. Ces petites économies coûtent ensuite beaucoup plus en réparations sociales. Une commission nationale à laquelle il appartient travaille sur les questions liées à la vie associative, le bénévolat et l'éducation, et dont le 1er chantier sera la question du modèle économique des centres sociaux. Il travaille à la reconnaissance de l'utilité publique du milieu associatif et souhaite que le calcul prenne en compte ce que ces actions de prévention rapportent ou permettent d'éviter comme dépenses. Il pense que c'est une très mauvaise idée de vouloir baisser les cotisations sociales des associations employeuses puisque celles-ci permettent de financer la sécurité sociale et le système de retraite. D'autres propositions sont en cours, notamment pour la fin des logiques d'appel à projets au profit de la pluri annualisation des financements en adéquation avec la durée des agréments.

Aujourd'hui l'éducation populaire est attaquée, et c'est un véritable cri d'alarme qu'il nous faut pousser. Si l'on veut lutter il faut se retrousser les manches et se faire entendre collectivement. Je connais la capacité non pas de résilience mais de résistance des adhérents de l'Amicale.

VERRE DE L'AMITIE

Avant d'inviter l'assemblée au verre de l'amitié, l'ensemble de l'équipe salariée est remercié pour son travail, ainsi que les mamans du collectif "Juste pour elles" et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale.

Secrétaire de séance : Célia DUCHAMP